

ASSEMBLEE GENERALE

A EGALITE

Société Civile Immobilière

au capital de 1000 €,

Siège social : 4 ROUTE DU MARCHE DE LA FRAISE 24380 VERGT

Les soussignés,

Julien BRASSAC, demeurant 5 RUE DU GRAND PRIX 24380 VERGT Né le 20 février 1980 à BERGERAC, Français.

Yves BRASSAC, demeurant 682 ROUTE DE SAINTE AGNE 24520 SAINT GERMAIN ET MONS Né le 01 janvier 1952 à Bergerac, Français.

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société A EGALITE pour désigner d'un commun accord le premier gérant de la société, conformément aux dispositions de l'article 11.1 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – Nomination du gérant

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société :

Julien BRASSAC, demeurant 5 RUE DU GRAND PRIX 24380 VERGT pour une durée indéterminée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du gérant

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 11.2 des statuts.

JB. JB

III – Rémunération du gérant

La rémunération du gérant sera fixée ultérieurement.

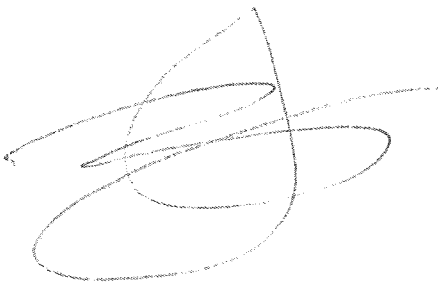
En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à VERGT

Le 10 Janvier 2025

En 4 originaux

Signatures des associés

Y.B   J.B